Assemblée constituante citoyenne du Québec

Ordre du jour de la rencontre des 14 et 15 mai 2016

Cette rencontre se déroulera sur deux jours. Le 14 mai, toute personne intéressée par l'Assemblée constituante citoyenne du Québec (ACCQ) peut participer à la rencontre. Aucune préparation n'est nécessaire : tout le monde est le bienvenu! Cette journée sera formative et festive. Le but sera d'abord d'expérimenter un nouveau mode d'échange et de délibération simple et efficace autour d'un sujet qui nous anime tous : la constitution. Cette activité s'inscrit dans la ligne de pensée d'Étienne Chouard, pour qui l'éducation populaire doit se faire entre citoyens, sans maître hiérarchique ou pédagogique. En après-midi, les résultats du sondage des membres de l'ACCQ seront brièvement présentés avant d'être discutés en ateliers. Finalement, les personnes qui restent seront invitées à socialiser autour d'une bière ou d'un café.

Le 15 mai sera une journée de travail s'adressant plus spécifiquement aux personnes qui connaissent l'ACCQ. En avant-midi, l'actuel Conseil des opérations (CO) de l'ACCQ fera d'abord un retour sur son mandat en lien avec le plan d'action adopté lors de la troisième rencontre nationale, à Saint-Lambert, en décembre 2015. Les différents comités qui ont œuvré à la réalisation de ce plan d'action seront invités à venir présenter leurs travaux. Puis le CO sera renouvelé : l'assemblée élira les nouveaux membres du CO. En après-midi, les personnes qui restent seront invitées à discuter des propositions à l'ordre du jour. Aucune décision engageant toute l'ACCQ ne sera prise : avant de prendre une décision, il faut bien connaître les options possibles et avoir eu la chance d'en discuter publiquement. Ce sera le but de la rencontre.

Le 14 mai : journée formative et festive

8 h 30 : Accueil et inscription (30 min)

Les participants reçoivent un billet sur lequel ils peuvent indiquer leur ordre de préférence pour les types d'ateliers et, s'ils le souhaitent, un thème qu'ils aimeraient aborder dans chaque atelier. Les trois types d'ateliers sont :

- Idées pour le contenu d'une constitution citoyenne
- Idées pour le fonctionnement d'une assemblée constituante
- Idées pour la définition de termes-clés (par exemple, constitution)

9 h 00 : Explications sur le déroulement de la journée (15 min)

9 h 15: Discussions en ateliers (30 min)

Les organisateurs répartissent les participants en six ateliers, d'abord selon les préférences indiquées sur les billets, puis par tirage au sort, si nécessaire. Dans chaque atelier, les participants choisissent un animateur qui s'assure que tout le monde a la même chance de s'exprimer. Ils s'entendent ensuite sur un thème à discuter parmi les thèmes inscrits sur leurs billets. Enfin, ils décident du contenu d'une proposition portant sur ce thème, puis désignent qui sera chargé de présenter la proposition au reste de l'assemblée.

9 h 45 : Pause (15 min)

10 h 00 : Présentation des propositions issues des ateliers, délibérations et vote (15 min par proposition)

Chaque bloc (présentation, délibérations et vote) dure cinq minutes. La procédure est décrite dans le document « Mode de fonctionnement ».

11 h 30 : Formation des comités temporaires et ateliers pour l'après-midi (15 min)

Les comités temporaires regroupent des personnes qui tentent de s'entendre pour formuler des propositions plus rassembleuses dans le cas des propositions qui n'ont pas été adoptées ou rejetées avec suffisamment de votes POUR ou CONTRE (voir le document « Mode de fonctionnement » au sujet des comités temporaires). Quant aux ateliers, ils fonctionnent comme les précédents et peuvent faire de nouvelles propositions.

Dîner

13 h 00 : Discussions en comités temporaires ou ateliers (30 min)

13 h 30 : Présentation des propositions issues des comités temporaires et ateliers, délibérations et vote (15 min par proposition)

15 h 00 : Pause (15 min)

15 h 15: Explications sur les ateliers portant sur le sondage (15 min)

15 h 30 : Discussions en ateliers sur les résultats du sondage (30 min)

Les ateliers fonctionnent comme ceux du matin, mais ils visent à dégager les points essentiels à retirer du sondage. Chaque atelier travaille sur une section différente du sondage.

16 h 00 : Présentation des points essentiels à retirer du sondage (5 min par présentation)

16 h 30: Temps libre pour socialiser

Le 15 mai : journée de travail

8 h 30 : Accueil et inscription (30 min)

Les participants reçoivent un billet sur lequel ils peuvent indiquer leur ordre de préférence pour les ateliers portant sur les propositions à l'ordre du jour (ateliers de l'après-midi).

9 h 00 : Explications sur le déroulement de la journée (15 min)

9 h 15 : Retour sur le plan d'action 2016 (1 h 30 min)

La parole sera, à tour de rôle, au CO et à tous les comités ayant œuvré pendant le mandat du CO à la réalisation du plan d'action.

10 h 45 : Pause (15 min)

11 h 00 : Élection du nouveau CO (1 heure)

Dîner

13 h 00 : Discussions en ateliers sur les propositions à l'ordre du jour (30 min)

Les organisateurs répartissent les participants en six ateliers, d'abord selon les préférences indiquées sur les billets, puis par tirage au sort, si nécessaire. Chaque atelier traite d'une proposition à l'ordre du jour. Les participants choisissent un animateur qui s'assure que tout le monde a la même chance de s'exprimer. Ils désignent aussi qui sera chargé de présenter les points essentiels soulevés lors des discussions autour de la proposition.

13 h 30 : Présentation des points essentiels soulevés en ateliers (5 min par présentation)

14 h 00 : Pause (15 min)

14 h 15 : Discussions en ateliers sur les propositions à l'ordre du jour (30 min)

Les ateliers fonctionnent comme ceux de 13 h.

14 h 45 : Présentation des points essentiels soulevés en ateliers (5 min par présentation)

15 h 15 : Mot de la fin

15 h 30 : Clôture de la rencontre